

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25350261100044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Autre syndicat mixte SMPEP OUEST 35
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GUICHEN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

✿ Compte administratif ✿

BUDGET : SMPEP OUEST 35 (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 22

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 23

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 24

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 25

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 577 468,74	G	1 541 481,45	G-A	-35 987,29
	Section d'investissement	B	638 297,65	H	1 546 875,80	H-B	908 578,15
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)		
		=		=			
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	2 215 766,39	Q= G+H+I+J	3 088 357,25	=Q-P	872 590,86

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	129 452,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	129 452,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 577 468,74	= G+H+K	1 541 481,45	-35 987,29	
	Section d'investissement	= B+D+F	767 749,65	= H+J+L	1 546 875,80	779 126,15	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 345 218,39	= G+H+I+J+K+L	3 088 357,25	743 138,86	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	129 452,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
			as non	ID : 035-253502611-20240229-2024_05-BF
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 710,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	3 660,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	94 082,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - Interco PAIMPONT (3)	0,00		0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - Interco PAIMPONT (3)	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	129 950,00	53 279,91	0,00	0,00	76 670,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	192 250,00	188 231,47	0,00	0,00	4 018,53
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	792 512,00	792 403,90	0,00	0,00	108,10
Total des dépenses de gestion courante		1 114 712,00	1 033 915,28	0,00	0,00	80 796,72
66	Charges financières	22 870,00	16 137,31	5 050,74	0,00	1 681,95
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 137 582,00	1 050 052,59	5 050,74	0,00	82 478,67
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 235 085,97				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	524 008,00	522 365,41			1 642,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 759 093,97	522 365,41			1 236 728,56
TOTAL		2 896 675,97	1 572 418,00	5 050,74	0,00	1 319 207,23
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	169,68	0,00	0,00	830,32
70	Ventes produits fabriqués, prestations	359 500,00	197 627,95	167 744,00	0,00	-5 871,95
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	47 000,00	47 034,46	0,00	0,00	-34,46
75	Autres produits de gestion courante	702 212,00	670 664,74	0,00	0,00	31 547,26
Total des recettes de gestion courante		1 109 712,00	915 496,83	167 744,00	0,00	26 471,17
76	Produits financiers	22 870,00	16 137,31	5 050,74	0,00	1 681,95
77	Produits exceptionnels	169,00	8 419,00	0,00	0,00	-8 250,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 132 751,00	940 053,14	172 794,74	0,00	19 903,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	428 634,00	428 633,57			0,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		428 634,00	428 633,57			0,43
TOTAL		1 561 385,00	1 368 686,71	172 794,74	0,00	19 903,55
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	190 174,00	50 309,12	31 710,00	108 154,88
21	Immobilisations corporelles	71 500,00	8 090,83	3 660,00	59 749,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 999 216,97	19 342,40	94 082,00	1 885 792,57
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 260 890,97	77 742,35	129 452,00	2 053 696,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 868,00	110 866,68	0,00	1,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	110 868,00	110 866,68	0,00	1,32
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	43 000,00	21 055,05	0,00	21 944,95
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 414 758,97	209 664,08	129 452,00	2 075 642,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	428 634,00	428 633,57		0,43
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	428 634,00	428 633,57		0,43
	TOTAL	2 843 392,97	638 297,65	129 452,00	2 075 643,32
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	55 500,00	54 206,23	0,00	1 293,77
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	55 500,00	54 206,23	0,00	1 293,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	49 432,99	49 432,99	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 868,00	110 866,68	0,00	1,32
	Total des recettes financières	160 300,99	160 299,67	0,00	1,32
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	809 100,00	810 004,49	0,00	-904,49
	Total des recettes réelles d'investissement	1 024 900,99	1 024 510,39	0,00	390,60
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 235 085,97			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	524 008,00	522 365,41		1 642,59
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 759 093,97	522 365,41		1 236 728,56
	TOTAL	2 783 994,96	1 546 875,80	0,00	1 237 119,16
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 279,91		53 279,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	188 231,47		188 231,47
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	792 403,90		792 403,90
66	Charges financières	21 188,05	0,00	21 188,05
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	522 365,41	522 365,41
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 055 103,33	522 365,41	1 577 468,74

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 577 468,74**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	428 633,57	428 633,57
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	110 866,68	0,00	110 866,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 309,12	0,00	50 309,12
21	Immobilisations corporelles (6)	8 090,83	0,00	8 090,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	19 342,40	0,00	19 342,40
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	21 055,05	0,00	21 055,05
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	209 664,08	428 633,57	638 297,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE**638 297,65**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	169,68		169,68
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	365 371,95		365 371,95
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	47 034,46		47 034,46
75	Autres produits de gestion courante	670 664,74		670 664,74
76	Produits financiers	21 188,05	0,00	21 188,05
77	Produits exceptionnels	8 419,00	428 633,57	437 052,57
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 112 847,88	428 633,57	1 541 481,45

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 541 481,45**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	54 206,23	0,00	54 206,23
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 866,68	0,00	110 866,68
28	Amortissement des immobilisations		522 365,41	522 365,41
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	810 004,49	0,00	810 004,49
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	975 077,40	522 365,41	1 497 442,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**49 432,99**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 546 875,80**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	129 950,00	53 279,91	0,00	0,00	76 670,09
604	Achats d'études, prestations de services	1 100,00	942,67	0,00	0,00	157,33
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 300,00	1 030,59	0,00	0,00	269,41
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	354,86	0,00	0,00	645,14
6066	Carburants	1 500,00	835,37	0,00	0,00	664,63
6068	Autres matières et fournitures	500,00	28,48	0,00	0,00	471,52
6132	Locations immobilières	16 300,00	16 108,37	0,00	0,00	191,63
6135	Locations mobilières	1 200,00	1 319,04	0,00	0,00	-119,04
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	12,05	0,00	0,00	-12,05
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	1 334,00	0,00	0,00	166,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 521,01	0,00	0,00	-21,01
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6156	Maintenance	1 800,00	1 381,55	0,00	0,00	418,45
6161	Multirisques	4 030,00	4 739,87	0,00	0,00	-709,87
617	Etudes et recherches	5 300,00	3 672,00	0,00	0,00	1 628,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6226	Honoraires	5 250,00	1 552,50	0,00	0,00	3 697,50
6228	Divers	0,00	8 200,00	0,00	0,00	-8 200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	163,96	0,00	0,00	-163,96
6238	Divers	49 560,00	1 436,61	0,00	0,00	48 123,39
6256	Missions	800,00	385,61	0,00	0,00	414,39
6257	Réceptions	150,00	100,68	0,00	0,00	49,32
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 130,50	0,00	0,00	369,50
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	2 257,67	0,00	0,00	1 242,33
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 360,00	2 332,62	0,00	0,00	27,38
6288	Autres	0,00	127,50	0,00	0,00	-127,50
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 246,00	0,00	0,00	254,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	66,40	0,00	0,00	33,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	192 250,00	188 231,47	0,00	0,00	4 018,53
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	94,04	0,00	0,00	5,96
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 200,00	2 135,38	0,00	0,00	64,62
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	400,00	282,19	0,00	0,00	117,81
6411	Salaires, appointements, commissions	131 300,00	134 234,82	0,00	0,00	-2 934,82
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 000,00	14 233,66	0,00	0,00	1 766,34
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 000,00	30 151,50	0,00	0,00	-151,50
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	620,00	615,00	0,00	0,00	5,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	160,00	0,00	0,00	140,00
648	Autres charges de personnel	6 330,00	6 324,88	0,00	0,00	5,12
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	792 512,00	792 403,90	0,00	0,00	108,10
6518	Autres	1 300,00	1 133,00	0,00	0,00	167,00
6531	Indemnités élus	18 000,00	17 297,74	0,00	0,00	702,26
6532	Frais de mission élus	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6533	Cotisations de retraite élus	0,00	729,24	0,00	0,00	-729,24
658	Charges diverses de gestion courante	773 012,00	773 243,92	0,00	0,00	-231,92
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 114 712,00	1 033 915,28	0,00	0,00	80 796,72
66	Charges financières (b) (5)	22 870,00	16 137,31	5 050,74	0,00	1 681,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 870,00	22 862,09	0,00	0,00	7,91
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-6 724,78	5 050,74	0,00	1 674,04
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 137 582,00	1 050 052,59	5 050,74	0,00	82 478,67
023	Virement à la section d'investissement	1 235 085,97				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	524 008,00	522 365,41			1 642,59
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	524 008,00	522 365,41			1 642,59

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou)			
			Mandats émis	Charges rattachées	réaliser au 31/12	annulés
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 759 093,97	522 365,41			1 236 728,56
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 759 093,97	522 365,41			1 236 728,56
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 896 675,97	1 572 418,00	5 050,74	0,00	1 319 207,23
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	5 050,74
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 724,78
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 674,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	1 000,00	169,68	0,00	0,00	830,32
64198	Autres remboursements	1 000,00	169,68	0,00	0,00	830,32
70	Ventes produits fabriqués, prestations	359 500,00	197 627,95	167 744,00	0,00	-5 871,95
70118	Autres ventes d'eau	220 000,00	94 318,76	100 000,00	0,00	25 681,24
7084	Mise à disposition de personnel facturée	137 000,00	100 650,45	67 744,00	0,00	-31 394,45
70878	Remb. frais par des tiers	2 500,00	2 658,74	0,00	0,00	-158,74
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	47 000,00	47 034,46	0,00	0,00	-34,46
747	Subv. et participat° collectivités	47 000,00	47 034,46	0,00	0,00	-34,46
75	Autres produits de gestion courante	702 212,00	670 664,74	0,00	0,00	31 547,26
7588	Autres	702 212,00	670 664,74	0,00	0,00	31 547,26
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 109 712,00	915 496,83	167 744,00	0,00	26 471,17
76	Produits financiers (b)	22 870,00	16 137,31	5 050,74	0,00	1 681,95
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	-6 724,78	5 050,74	0,00	1 674,04
7688	Autres	22 870,00	22 862,09	0,00	0,00	7,91
77	Produits exceptionnels (c)	169,00	8 419,00	0,00	0,00	-8 250,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	8 200,00	0,00	0,00	-8 200,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	219,00	0,00	0,00	-219,00
778	Autres produits exceptionnels	169,00	0,00	0,00	0,00	169,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 132 751,00	940 053,14	172 794,74	0,00	19 903,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	428 634,00	428 633,57			0,43
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	428 634,00	428 633,57			0,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		428 634,00	428 633,57			0,43
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 561 385,00	1 368 686,71	172 794,74	0,00	19 903,55
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	5 050,74
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 724,78
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 674,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	190 174,00	50 309,12	31 710,00	108 154,88
2031	Frais d'études	188 174,00	49 391,12	30 792,00	107 990,88
2051	Concessions et droits assimilés	2 000,00	918,00	918,00	164,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	71 500,00	8 090,83	3 660,00	59 749,17
2111	Terrains nus	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	40 000,00	2 973,83	0,00	37 026,17
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	5 117,00	3 660,00	-8 777,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 999 216,97	19 342,40	94 082,00	1 885 792,57
2313	Constructions	3 500,00	19 342,40	52 782,00	-68 624,40
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 995 716,97	0,00	41 300,00	1 954 416,97
Total des dépenses d'équipement		2 260 890,97	77 742,35	129 452,00	2 053 696,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 868,00	110 866,68	0,00	1,32
1641	Emprunts en euros	110 868,00	110 866,68	0,00	1,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		110 868,00	110 866,68	0,00	1,32
458101	Interco PAIMPONT (4)	43 000,00	21 055,05	0,00	21 944,95
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		43 000,00	21 055,05	0,00	21 944,95
TOTAL DEPENSES REELLES		2 414 758,97	209 664,08	129 452,00	2 075 642,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	428 634,00	428 633,57		0,43
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	428 634,00	428 633,57		0,43
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	21 002,00	21 001,79		0,21
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	163 698,00	163 698,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	23 307,00	23 307,00		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	110 900,00	110 900,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	109 727,00	109 726,78		0,22
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		428 634,00	428 633,57		0,43
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 843 392,97	638 297,65	129 452,00	2 075 643,32
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	55 500,00	54 206,23	0,00	1 293,77
1318	Autres subventions d'équipement	55 500,00	54 206,23	0,00	1 293,77
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		55 500,00	54 206,23	0,00	1 293,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	49 432,99	49 432,99	0,00	0,00
1068	Autres réserves	49 432,99	49 432,99	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 868,00	110 866,68	0,00	1,32
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	110 868,00	110 866,68	0,00	1,32
Total des recettes financières		160 300,99	160 299,67	0,00	1,32
458201	Interco PAIMPONT (3)	809 100,00	810 004,49	0,00	-904,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		809 100,00	810 004,49	0,00	-904,49
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 024 900,99	1 024 510,39	0,00	390,60
021	Virement de la section d'exploitation	1 235 085,97			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	524 008,00	522 365,41		1 642,59
28031	Frais d'études	19 903,00	19 902,29		0,71
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 080,00	1 080,00		0,00
28131	Bâtiments	0,00	322,00		-322,00
28135	Installations générales, agencements, ..	93,00	93,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	279 368,00	279 368,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	85 364,00	85 364,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	820,00	820,00		0,00
28157	Aménagement matériel industriel	6 143,00	6 143,00		0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	18,74		-18,74
28173	Constructions (mise à disposition)	130 977,00	128 059,36		2 917,64
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	935,80		-935,80
28184	Mobilier	260,00	259,22		0,78
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 759 093,97	522 365,41		1 236 728,56
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 759 093,97	522 365,41		1 236 728,56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 783 994,96	1 546 875,80	0,00	1 237 119,16
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 663 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 663 000,00									
281232	BANQUE POSTALE	13/11/2013	16/12/2013	01/04/2014	1 663 000,00	F		3,510	3,559		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour MIETP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 663 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 035-253502611-20240229-2024_05-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		582 049,87				110 866,68	22 862,09	0,00	5 050,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		582 049,87				110 866,68	22 862,09	0,00	5 050,74
281232		0,00	A-1	582 049,87	5,08	F	3,559	110 866,68	22 862,09	0,00	5 050,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		582 049,87				110 866,68	22 862,09	0,00	5 050,74

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 035-253502611-20240229-2024_05-BF

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 035-253502611-20240229-2024_05-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 08/03/2024
 Reçu en préfecture le 08/03/2024
 Publié le
 ID : 035-253502611-20240229-2024_05-BF

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	24-02-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	60	16/07/1997
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	16/07/1997
L	Etudes	5	09/02/2006
L	2031 Frais d'études	5	24/02/2011
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	24/02/2011
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	24/02/2011
L	2151 Installations complexes spécialisées	15	24/02/2011
L	2182 Matériel de transport	6	24/02/2011
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	24/02/2011
L	2184 Mobilier	10	24/02/2011
L	Brevets licences droits similaires	5	24/02/2011
L	Frais recherche + développement	5	24/02/2011
L	Logiciels	2	24/02/2011

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		539 502,00	539 500,25
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		110 868,00	110 866,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	110 868,00	110 866,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		428 634,00	428 633,57
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	428 634,00	428 633,57
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	539 500,25	129 452,00	0,00	668 952,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 869 961,97	III 633 232,09
Ressources propres externes de l'année (a)		110 868,00	110 866,68
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	110 868,00	110 866,68
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 759 093,97	522 365,41
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	19 903,00	19 902,29
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 080,00	1 080,00
28131	Bâtiments	0,00	322,00
28135	Installations générales, agencements, ..	93,00	93,00
28151	Installations complexes spécialisées	279 368,00	279 368,00
28153	Installations à caractère spécifique	85 364,00	85 364,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	820,00	820,00
28157	Aménagement matériel industriel	6 143,00	6 143,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	18,74
28173	Constructions (mise à disposition)	130 977,00	128 059,36
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	935,80
28184	Mobilier	260,00	259,22
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 235 085,97	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	633 232,09	0,00	0,00	49 432,99	682 665,08

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 668 952,25
Ressources propres disponibles	IV 682 665,08
Solde	V = IV – II (3) 13 712,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingenieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activités sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 035-253502611-20240229-2024_05-BF

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris en fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 035-253502611-20240229-2024_05-BF

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : **7**Nombre de suffrages exprimés : **6**

VOTES :

Pour : **6**Contre : **0**Abstentions : **0**

Date de convocation : 20/02/2024

Présenté par (1) Le M. le Président,

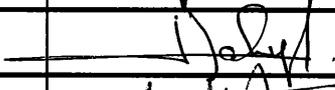
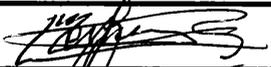
A GUIPRY-MESSAC le 29/02/2024

(1) M. le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A GUIPRY-MESSAC, le **29/02/2024**

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BAUDY Patrick	
CHAUDAGNE Michel	
DAHYOT Dominique	
JUTEL Joël	
LE COZ Louis	
LE MERLUS François	
LEPRÊTRE Christian	
PITRÉ Rémi - Ne participe pas au vote	
SANCHEZ Fabrice	
SIELLER Joël	
THÉBAULT Yves	

Certifié exécutoire par (1) Le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, *et* la publication le **08/03/2024**
A À GUICHEN, le **08/03/2024**

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

